

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2711/2020	Objet : Installation d'un conseiller municipal.

Conseillers en exercice : 26

Présents : 22

Pouvoirs : 4

Absents : 0

Votants : 26

L'an deux mil vingt, le 29 septembre à 19 h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 18 septembre 2020, s'est réuni exceptionnellement à l'Espace des Buissons en séance publique sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire,

Présents : Alphonse BOYE, Maire.

Florence TORRECILLA, Alain BOUKRIS, Vanessa HANNI, Anne FERREIRA, Jean-Luc DESPREZ, Pauline BOHNERT-BISQUERT, Arnaud DESSAINT, adjoints au Maire.

Roland TIBI, Jean-Pierre VANHAVERE, François ELIE, Céline MONASSA, Caroline DELISSE, Stéphanie GODEAU JAOUEN, Mehdi BELLOUTH, Noémie ARNOFFI, Grégory NGUYEN, Jean-Jacques GAREAU, Martine HARBULOT, Danielle METRAL, Nicole DELBOSC, Bernard KAMMERER, Carine LACROIX CHARLES conseillers municipaux.

Absents représentés : Nicolas BRAGARD représenté par Vanessa HANNI, Dominique HUMEZ représentée par Pauline BOHNERT-BISQUERT, Samantha CRISIAS représentée par Alain BOUKRIS, Margot MAGIN représentée par Martine HARBULOT.**Absents** : /

Madame Céline MONASSA a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-1 modifié, L.2121-4 et R2121-2 modifié ;**Vu** le Code Electoral et notamment l'article L.270 ;**Vu** le courrier de Jean-Michel CARIGI en date du 31 août 2020, portant démission de son mandat de conseiller municipal ;**Considérant** qu'aux termes de l'article L.270 du Code Electoral et sauf refus express de l'intéressé, le remplacement du conseiller municipal démissionnaire est assuré par « le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste concernée » ;**Considérant**, par conséquent, que Carine LACROIX CHARLES, candidate suivante de la liste « Vivre Marolles », est désignée pour remplacer Jean-Michel CARIGI au conseil municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
A l'unanimité

ARTICLE 1 : PREND ACTE DE- la démission de Jean-Michel CARIGI le 31 août 2020 et de l'installation de **Carine LACROIX CHARLES** dans ses fonctions de conseiller municipal,**ARTICLE 2 : PREND ACTE** du tableau municipal joint à la présente délibération.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 29 septembre 2020

Alphonse BOYE
Maire de Marolles-en-Brie

Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.